

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-01-2020

N° DE DEPOT : 005092

N° GESTION : 2017D05527

N° SIREN : 390406692

DENOMINATION : TEC-AUDIT

ADRESSE : 44 rue du Louvre 75001 Paris

MILLESIME : 2019

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-01-2020

N° DE DEPOT : 005092

N° GESTION : 2017D05527

N° SIREN : 390406692

DENOMINATION : TEC-AUDIT

ADRESSE : 44 rue du Louvre 75001 Paris

MILLESIME : 2019

Désignation de l'entreprise : TEC AUDIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 44 Rue du Louvre 75001 PARIS Durée de l'exercice précédent \* 1 | 2 |

Numéro SIRET \* 3 9 0 4 0 6 6 9 2 0 0 0 3 3 Néant  \*

Exercice N clos le, 3 | 0 | 0 | 4 | 2 | 0 | 1 | 9 |

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH	239 645	AI		239 645	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	21 890	AK	21 890		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	199 052	AU	158 378	40 675	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	44 749	BI		44 749	
TOTAL (II)		BJ	505 336	BK	180 268	325 069	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	248 680	BY		248 680
		Autres créances (3)	BZ	3 220	CA		3 220
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	105 289	CE		105 289
	Disponibilités	CF	155 921	CG		155 921	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 071	CI		29 071	
	TOTAL (III)	CJ	542 181	CK		542 181	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 047 518	LA	180 268	867 250	

Renvois : (1) Dont droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ; CP ; (3) Part à plus d'un an ; CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations ; Stocks ; Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise TEC AUDIT

Néant  \*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 110 000...)	DA	110 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/> )	DG	
	Report à nouveau	DH	2 891
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	176 572
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
<b>TOTAL (II)</b>	DL	300 463	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL (III)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	122 390
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	131 714
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	11 497
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	45 382
	Dettes fiscales et sociales	DY	201 427
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	21 000
	Autres dettes	EA	33 377
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	566 787	
Ecarts de conversion passif *	<b>(V)</b>	ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	867 250	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	461 227	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/04/2019 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 30/04/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 867 249,89 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 176 572,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/07/2019 par les dirigeants.

### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## 2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- diminution des charges de personnel d'un montant de 18.233 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise pour la reconstitution de son fonds de roulement.

### 2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

### 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 239 645 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	239 645		239 645	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
<b>TOTAL</b>	<b>239 645</b>		<b>239 645</b>	

#### 3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

##### 3.2.1 - Immobilisations brutes = 505 336 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	186 535	75 000		261 535
Immobilisations corporelles	198 539	3 497	2 984	199 052
Immobilisations financières	44 749			44 749
<b>TOTAL</b>	<b>429 823</b>	<b>78 497</b>	<b>2 984</b>	<b>505 336</b>

##### 3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 180 268 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 890			21 890
Immobilisations corporelles	141 152	20 210	2 984	158 378
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>163 042</b>	<b>20 210</b>	<b>2 984</b>	<b>180 268</b>

##### 3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce	239 645	0	239 645	Non amortiss.
Logiciels	21 890	21 890	0	1 ans
Agenc. & amenag. divers	125 818	103 024	22 794	de 1 à 10 ans
Matériel de transport	3 200	1 959	1 241	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	38 357	22 640	15 717	de 3 à 5 ans
Mobilier	31 678	30 756	923	de 4 à 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>460 587</b>	<b>180 268</b>	<b>280 320</b>	

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Etat des créances = 325 720 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	44 749		44 749
Actif circulant & charges d'avance	280 971	280 971	
TOTAL	325 720	280 971	44 749

**3.4 - Provisions pour dépréciation = E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	20 500		20 500		
Comptes financiers					
Total	20 500		20 500		

**3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 9 349 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	9 349
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	9 349

**3.6 - Charges constatées d'avance = 29 071 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 110 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2750	40,00	110 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2750	40,00	110 000

## 4.2 - Etat des dettes = 555 290 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	122 390	37 152	85 238	
Dettes financières diverses	131 714	131 714		
Fournisseurs	45 382	45 382		
Dettes fiscales & sociales	201 427	201 427		
Dettes sur immobilisations	21 000	21 000		
Autres dettes	33 377	33 377		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	555 290	470 052	85 238	

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 76 559 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	75 128
Autres dettes	1 431
TOTAL	76 559

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 976 922 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 950 845	98,68 %
Produits des activités annexes	26 077	1,32 %
TOTAL	1 976 922	100,00 %

**5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 50 508 E**

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	214 669	47 747	166 921
Résultat financier	2 385	531	1 855
Résultat exceptionnel	10 026	2 230	7 796
Participation des salariés			
TOTAL	227 080	50 508	176 572

**5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**6 - AUTRES INFORMATIONS****6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**6.2 - Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	12	0

## 8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

### 8.1 - Produits à recevoir = 9 349 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	9 349
Clients fact. a établir( 418100 )	9 349
TOTAL	9 349

### 8.2 - Charges constatées d'avance = 29 071 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance( 486000 )	29 071
TOTAL	29 071

### 8.3 - Charges à payer = 76 559 E

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	75 128
Conges a payer( 428200 )	21 400
Primes bilan a payer( 428220 )	32 500
Charges sociales s/conges a payer( 438200 )	8 100
Ch.soc.s/sal.a payer( 438690 )	12 550
Formation continue( 448630 )	578
Autres dettes :	1 431
Cb a payer( 468600 )	1 431
TOTAL	76 559

## **TEC AUDIT**

SELAS au capital de 110 000,00 Euros

Siège social : 44 Rue du Louvre

75001 PARIS

R.C.S : 390406692

---

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18/10/2019** **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/04/2019**

#### **Résolution n°2**

##### **Résultat – Affectation**

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/04/2019** faisant ressortir un **bénéfice** de **176 572,01** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **2 890,54** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **179 462,55** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **179 462,55** Euros, de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes pour un montant de 170 000 euros
- Au report à nouveau pour un montant de 9 462,55 Euros

##### **Rappel des dividendes distribués**

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices (art. 243 Bis du code général des impôts) ont été les suivants :

- 30/04/2018 : 130 000 euros
- 08/01/2018 : distribution exceptionnelle de 1 000 000 euros
- 30/04/2017 : 0 euros
- 30/04/2016 : 0 euros

Pour copie certifiée conforme  
**Le Président**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

**PHILIPPE BERDAH**

**Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes**  
**Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile de France**  
**et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris**

---

**SOCIETE TEC AUDIT**

**SELAS AU CAPITAL DE 110 000 EUROS**

**Siège Social : 44 RUE DU LOUVRE**  
**75001 PARIS**

**RCS PARIS 390 406 692**

**\*\_\*\_\*\_\*\_\***

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**DE MONSIEUR PHILIPPE BERDAH**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 30/04/2019**

**SELAS TEC AUDIT**  
**44 RUE DU LOUVRE**  
**75001 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 30 Avril 2019

A l'assemblée générale de la société TEC AUDIT

**Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée du 11 décembre 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société TEC AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 AVRIL 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées ci-dessous.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> mai 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les principes comptables retenus par la société sont ceux communément admis et ne donnent pas lieu à plusieurs interprétations, à l'exception des options prises pour l'application du règlement CRC 02-10 décrites dans l'Annexe.

Il n'y a pas d'évènement ou de décisions intervenus au cours de l'exercice dont l'incidence sur les comptes devrait faire l'objet de justifications complémentaires.

Aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives, à l'exception des provisions pour dépréciation de l'actif circulant, dont le mode de calcul est explicité dans l'annexe.



## **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 2 octobre 2019



**Monsieur Philippe BERDAH,**  
**Commissaire aux Comptes.**

Joint au présent rapport : comptes annuels 12 pages numérotées de 1 à 12 et paraphées.



**PHILIPPE BERDAH**  
Commissaire aux Comptes.  
68 bis, Rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS  
Tél. : 01 53 20 36 10 Fax : 01 53 20 36 16

# **ETATS FINANCIERS**

① **BILAN — ACTIF**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TEC AUDIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12  
 Adresse de l'entreprise 44 Rue du Louvre 75001 PARIS Durée de l'exercice précédent \* 12  
 Numéro SIRET \* 3 9 0 4 0 6 6 9 2 8 0 0 3 3 Néant  \*

Exercice clos le, 31/01/2019

COPIE CERTIFIEE CONFORME

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	239 645
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	21 890
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	199 052
Immobilisations en cours		AV	AW		
Avances et acomptes		AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES #	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	44 749	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>325 069</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	248 680
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 220
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	105 289
Disponibilités		CF	CG	155 921	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	29 071	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>542 181</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>1A</b>	<b>867 250</b>	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations Stocks : Créances :

SAGE Experts-comptables janvier 2019

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

- 1/12 -

②

**BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		TEC AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....110 000.....)	DA		110 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		11 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH		2 891	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		176 572	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (II)</b>	DL		300 463	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (III)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		122 390	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		131 714	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		11 497	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		45 382	
	Dettes fiscales et sociales	DY		201 427	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		21 000	
	Autres dettes	EA		33 377	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		566 787	
	Écarts de conversion passif *	(V)			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		867 250	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
		Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		461 227		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

- 2/127 -

## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/04/2019 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 30/04/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 867 249,69 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 176 572,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/07/2019 par les dirigeants.

### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**PHILIPPE BERDAH**  
Commissaire aux Comptes  
68 bis, Rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS  
Tél. : 01 53 20 36 10 Fax : 01 53 20 36 15

## 2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- diminution des charges de personnel d'un montant de 18.233 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise pour la reconstitution de son fonds de roulement.

### 2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Fonds commercial (hors droit eu ball) = 239 645 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	239 645		239 645	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
<b>TOTAL</b>	<b>239 645</b>		<b>239 645</b>	

## 3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.2.1 - Immobilisations brutes = 505 336 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	186 535	75 000		261 535
Immobilisations corporelles	198 539	3 497	2 984	199 052
Immobilisations financières	44 749			44 749
<b>TOTAL</b>	<b>429 823</b>	<b>78 497</b>	<b>2 984</b>	<b>505 336</b>

## 3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 180 268 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 890			21 890
Immobilisations corporelles	141 152	20 210	2 984	158 378
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>163 042</b>	<b>20 210</b>	<b>2 984</b>	<b>180 268</b>

## 3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce	239 645	0	239 645	Non amortiss.
Logiciels	21 890	21 890	0	1 ans
Agenc.& amenag.divers	125 818	103 024	22 794	de 1 à 10 ans
Matériel de transport	3 200	1 959	1 241	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	38 357	22 640	15 717	de 3 à 5 ans
Mobilier	31 678	30 756	923	de 4 à 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>460 587</b>	<b>180 268</b>	<b>280 320</b>	

### 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

#### 3.3 - Etat des créances = 325 720 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	44 749		44 749
Actif circulant & charges d'avance	280 971	280 971	
<b>TOTAL</b>	<b>325 720</b>	<b>280 971</b>	<b>44 749</b>

#### 3.4 - Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	20 500		20 500		
Comptes financiers					
<b>Total</b>	<b>20 500</b>		<b>20 500</b>		

#### 3.5 - Produits à recevoir per postes du bilan = 9 349 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	9 349
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>9 349</b>

#### 3.6 - Charges constatées d'avance = 29 071 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 110 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2750	40,00	110 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2750	40,00	110 000

## 4.2 - Etat des dettes = 555 290 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	122 390	37 152	85 238	
Dettes financières diverses	131 714	131 714		
Fournisseurs	45 382	45 382		
Dettes fiscales & sociales	201 427	201 427		
Dettes sur immobilisations	21 000	21 000		
Autres dettes	33 377	33 377		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>555 290</b>	<b>470 052</b>	<b>85 238</b>	

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 76 559 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	75 128
Autres dettes	1 431
<b>TOTAL</b>	<b>76 559</b>

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 976 922 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 950 845	98,68 %
Produits des activités annexes	26 077	1,32 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 976 922</b>	<b>100,00 %</b>

**5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 50 508 E**

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	214 669	47 747	166 921
Résultat financier	2 385	531	1 855
Résultat exceptionnel	10 026	2 230	7 796
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>227 080</b>	<b>50 508</b>	<b>176 572</b>

**5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**6 - AUTRES INFORMATIONS****6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**6.2 - Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En-régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	12	0

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 9 349 E**

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	9 349
Clients fact. à établir( 418100 )	9 349
TOTAL	9 349

**8.2 - Charges constatées d'avance = 29 071 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance( 486000 )	29 071
TOTAL	29 071

**8.3 - Charges à payer = 76 559 E**

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	75 128
Conges à payer( 428200 )	21 400
Primes bilan à payer( 428220 )	32 500
Charges sociales s/conges à payer( 438200 )	8 100
Ch.soc.s/sal.à payer( 438690 )	12 550
Formation continue( 448630 )	578
Autres dettes :	1 431
Cb à payer( 468600 )	1 431
TOTAL	76 559

**PHILIPPE BERDAH**  
 Commissaire aux Comptes  
 68 bis, Rue Jouffroy d'Abbades - 75017 PARIS  
 Tél : 01 53 20 36 10 Fax : 01 53 20 36 15

## Compte de résultat confidentiel

Date de saisie : 28-01-2020

Numéro de dépôt : 5092

N° Gestion : 2017D05527

N° Siren : 390406692

Dénomination : TEC-AUDIT

Adresse : 44 rue du Louvre 75001 Paris

Millesime : 2019